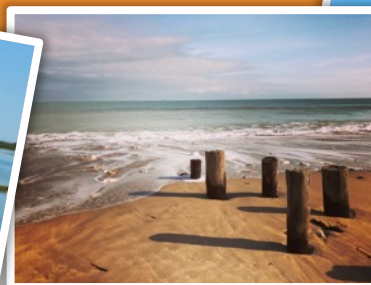


PROGRAMME

Spring Break Serge Serfati - Île de Ré 2018

Ce programme est donné à titre indicatif, il est susceptible d'être ajusté au modifié



Vendredi 18 mai

À partir de 18h00

Accueil des stagiaires au dojo de l'Océan Karaté Club

Samedi 19 mai

10h30 à 12h00
12h30 à 13h30
14h00 à 17h00
18h00 à 19h30
20h00 à ...

Karaté traditionnel

Déjeuner au camping Les Marais

Balade nature et gourmande en vélo à assistance électrique

Karaté défense

Dîner au camping Les Marais **

Dimanche 20 mai

09h30 à 11h30
12h00 à 13h30
14h00 à 16h00
17h00 à 18h00
18h30 à 20h30
21h00 à ...

Karaté traditionnel

Déjeuner au camping Les Marais **

Initiation au Paddle suivi d'une battle

Karaté défense

Centre aquatique espace forme privatisé

Dîner et soirée animée au camping Les Marais **

Informations pratiques

Adresse dojo

Dojo "Espace Bel Air" Route de La Noue, 17630 La Flotte

Restauration

Ré Diffusion traiteur

Les repas se prendront dans une salle privatisée au camping Les Marais

Repas équilibrés sur la base de légumes, salades, viandes blanches et/ou poissons et pain.

Petit-déjeuner : café, chocolat, thé, pain, beurre, fruit, yaourt, jus d'orange, céréales

Hébergement proposé

Camping Les Marais **

7 chemin des Salières, 17410 Saint-Martin de Ré

Tél : 05 46 09 67 13

Tél : 06 09 49 58 71 – Mail : institutartsmartiaux@neuf.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

SPRING BREAK SERGE SERFATI – ÎLE DE RÉ 2018

1- Compléter le bulletin d'inscription et signer l'autorisation de reproduction et de représentation de photographies et de vidéo

2- Envoyer votre dossier à l'adresse suivante :

Institut des Arts Martiaux, 15 rue Charles Fourier 75013 Paris

3- Règlement par chèque à joindre obligatoirement à votre dossier :

Ordre : Institut des Arts Martiaux

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Téléphone fixe : / / / / Mobile : / / / /

Email :@.....

TARIFS STAGE DE KARATÉ (compléter le tableau)

STAGE	PRIX	TOTAL
Stage 2 jours	100,00 €	
Cours	25,00 € <small>Précisez cours</small>	

TARIFS RESTAURATION (compléter le tableau)

REPAS	PRIX / PERSONNE	QUANTITÉ	TOTAL
Petit-déjeuner	6,00 €		
Déjeuner	13,00 €		
Dîner	13,00 €		

ACTIVITÉS (cochez les cases de votre choix)

Balade nature et gourmande en vélo à assistance électrique (3h) **40 €**

Ce prix comprend :

- Location d'un vélo à assistance électrique
- Visite guidée : départ de Saint-Martin de Ré direction La Courade. Passage par les marais, réserve d'oiseaux, cabane à huitres et direction Loix. Le moulin à marée, le fort de Groin, puis balade sur la digue vers le banc bucheron à l'entrée du Fier d'Ars. Retour à Courade par les vignes et arrivée à Saint-Martin de Ré par les fortifications. Dégustation d'huitres.

AquaRé Centre Aquatique Espace Forme privatisé **18 €**

Ce prix comprend :

- Piscine
- Toboggan
- Spa : jacuzzi, hammam et sauna

Initiation Paddle suivi d'une battle **14 €**

NAVETTE PRIVATISÉE GRATUITE (cochez les cases de votre choix)

4 mini-bus de 8 places pourront assurer le transport des stagiaires.

Départ de la navette – Gare La Rochelle Ville > Dojo

1^{er} départ - Vendredi 18 mai à 19h40

2^{ème} départ – Samedi 19 mai à 9h40

Retour de la navette – camping Les Marais ** > Gare La Rochelle Ville

départ - lundi 21 mai à 10h15

TOTAL A PAYER	
----------------------	--

AUTORISATION

Le stagiaire, dans le cadre de sa participation au Spring Break Serge Serfati, consent expressément à ce que les organisateurs puissent le/la filmer ou photographier dans le cadre du déroulement des activités du stage.

Les photographies et les vidéos pourront être exploitées et utilisées directement par les organisateurs du Spring Break ou être cédées à des tiers, sous toute forme et tous supports connus ou inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits notamment : presse, livre, carte postale, exposition, publicité, projection publics, site internet, réseaux sociaux. Le stagiaire se reconnait être entièrement rempli de ses droits et il ne pourrais prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Conformément à l'article 27 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 dite loi "Informatique et libertés". Les informations contenues dans le bulletin d'inscription nous sont nécessaires et peuvent être utilisées en fonctions de nos besoins. Un droit d'accès et de rectification vous est accordé en vous adressant à l'organisation du Spring Break Serge Serfati.

Nom : Prénom :
(nom et prénom des représentants légaux pour les mineurs)

Le / / 2018

Signature